

Adresse de la société populaire de Bidache (Basses-Pyrénées) qui demande de rejeter toute proposition de paix et annonce des dons, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Bidache (Basses-Pyrénées) qui demande de rejeter toute proposition de paix et annonce des dons, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 233;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32070_t1_0233_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

jouer les complots liberticides des traîtres, il faut conserver les mesures révolutionnaires. S. et F. ».

P. RAIMOND, *lieut^e au 1^{er} b^{on} du Cher*.

18

Le citoyen Haumont, de la section des Gardes-Françaises, rue des Déchargeurs à Paris, auquel l'âge et les infirmités ne permettent plus de servir sa patrie, lui fait hommage, pendant tout le temps que durera la guerre, des arrérages de la pension de 600 liv. qui lui a été accordée pour prix de ses services dans la marine.

Ce citoyen recommande à la justice bienfaisante de la Convention, la veuve et l'enfant de son frère, tué à l'affaire de l'Isle-de-Sardaigne, en commandant le vaisseau de la République « *Thémistocle* ».

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des secours (1).

19

Les membres de la société populaire de Bidache (2), département des Basses-Pyrénées, rendent hommage aux fondateurs de l'égalité. Les Sans-culottes, dont cette société est composée, font le vœu général pour que toute proposition de paix soit rejetée jusqu'à la destruction totale des ennemis de la sainte égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Bidache, 21 pluv. II] (4)

« Guerre aux tyrans. Paix aux chaumières.

Mandataires du peuple,

Les Républicains de la commune de Bidache viennent, avec le tribut de reconnaissance qu'ils doivent aux fondateurs du règne de l'Égalité, présenter leur vœu sur le salut de la Patrie, à ceux qui l'ont déjà sauvée tant de fois.

Représentans, assez d'autres ont rendu hommage à vos immortels travaux. Depuis la glorieuse époque du 31 mai, en vous invitant de les continuer jusqu'à la paix.

Les sans-culottes de Bidache, en adhérant à ce vœu universel, en ont un autre à ajouter : c'est de ne la fonder, cette paix, pour la rendre solide, que sur la destruction totale des despotes ennemis de notre sainte Égalité.

Nous vous invitons donc, Législateurs, de continuer à distribuer, du sommet de l'immuable Montagne, la lumière aux peuples et la foudre aux tyrans, jusqu'à ce que, ceux-ci anéantis, vous puissiez proclamer, à la face de l'univers éclairé ou vaincu, la cessation de tous les dangers de la Patrie et le triomphe assuré de la liberté française.

(1) P.V., XXXII, 7. Bⁱⁿ, 1^{er} vent. (2^e suppl^e).

(2) Et non Busche.

(3) P.V., XXXII, 7. Bⁱⁿ, 1^{er} vent.; J. Sablier, n^o 1151.

(4) C 289, pl. 888, p. 9.

Tel est le vœu que les Républicains de Bidache, depuis longtemps sectateurs du seul culte montagnard, ont cru devoir vous adresser en présentant à la Convention l'hommage des dons de tout genre, qu'ils ont déposés sur l'autel de la Patrie, et dont l'état détaillé est cy-joint.

PERRET (*présid.*), SAVATELLE (*secrét.*),
BAUTERIE (*secrét.*).

20

L'on donne lecture d'une adresse de la société jacobite et montagnarde de Sedan, qui, avec la plus mâle et la plus vive énergie, félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite de rester à son poste et de rejeter toujours les propositions qui lui sont faites par les brigands couronnés. Cette société ajoute ensuite quelques phrases qui ont paru donner à quelques membres l'idée, que les mots Philippotins pourroient faire croire qu'il existe des factions, tandis qu'il n'y en a pas (1).

[Sedan, 17 pluv. II] (2)

« Représentans du peuple,

Nous n'avons pas vu sans la plus profonde indignation des infâmes propositions de paix que les tyrans coalisés font à la République, et nous avons applaudi avec tout le peuple parisien à l'énergie que vous avez déployée en y répondant. Quoi, Citoyens, une poignée de vils scélérats, écrasés sous le poids de leurs crimes et de nos mépris, osent proposer de capituler à 12 cens mille hommes libres armés pour la cause sublime de la vertu ! Il faut qu'elle soit encore bien éhontée la horde des tyrans, pour nous parler de paix, lorsqu'elle ne peut plus soutenir la guerre, lorsqu'elle ne plus plus pressurer le sang des peuples pour armer contre nous, lorsque l'ogre du Danube est réduit à faire quêter pour lui dans la Belgique, lorsque le tyran Prussien est ruiné, dégouté par les mauvais succès de la coalition, lorsque Pitt et le mannequin britannique sont à deux doigts de la guillotine, lorsque le midi tremble, que nos armées sont par-tout triomphantes et que tous les peuples de l'Europe sont prêts à se réveiller au son de la trompette de la liberté française, pour donner à l'univers le spectacle terrible et consolateur du jugement dernier des rois !

Mais, pour entendre parler de paix, avons-nous assez puni par le supplice du dernier tyran et par celui de la panthère autrichienne, cinq années de trahisons et de malheurs. Nos amis, nos frères dont les ossemens épars blanchissent les plaines de la Champagne et de la Belgique, nos frères dont le sang a rougi les eaux de la Loire et de la Vendée, nos frères assassinés par le tyran ou par ses esclaves à Paris et à Nancy, sous les murs de Lyon et de Marseille et sous ceux de l'infâme Toulon, sont-ils vengés ? Avons-nous oublié que les défenseurs de la liberté, leurs femmes et leurs enfans ont été, au mépris du droit des gens, souvent coupés en

(1) P.V., XXXII, 8. Mon., XIX, 517; J. Mont., n^o 99; J. Fr., 1^{er} vent.

(2) C 289, pl. 888, p. 5. Broch. impr., in-8^o, 5 p.